

Concernant la déclaration conjointe du Canada, de la France et du Royaume-Uni
sur la situation à Gaza et en Cisjordanie

Ce n'est plus le temps des paroles, c'est le temps d'agir!

Tiohtià:ke/Mooniyang/Montréal, le 21 mai 2025 – Le lundi, 19 mai, le Canada, la France et le Royaume-Uni ont émis une [déclaration conjointe](#) qui marquait un revirement en haussant nettement le ton à l'endroit d'Israël. Maintenant qu'ils assistent à l'horrible aboutissement logique des plans israéliens, la situation est devenue tellement embarrassante qu'ils tentent de s'en dissocier. Il s'agit là de paroles. Il est minuit moins une pour le peuple palestinien. Seules des actions d'une grande force – appliquées immédiatement, multilatéralement et dans la durée – peuvent faire reculer Israël.

Une collaboration maintenue à travers 19 mois de génocide

N'oublions pas qu'avant de faire cette déclaration, le Canada, la France et le Royaume-Uni ont appuyé Israël de façon indéfectible depuis des décennies. Ils ont tissé avec ce pays des liens très étroits à tous les plans : économique, politique, diplomatique, militaire, culturel. Des liens jusque dans la complicité avec l'occupation et la colonisation israéliennes du Territoire palestinien occupé (bande de Gaza et Cisjordanie, incluant Jérusalem-Est) et avec le génocide en cours.

Depuis octobre 2023, alors qu'Israël [tuait et estropiait](#) 200 000 Palestinien·nes ([au moins](#)), amenait toute une population vers la famine et détruisait l'ensemble de ses infrastructures, ces pays ont d'abord défendu le « droit d'Israël de se défendre », puis ont exprimé des « préoccupations » et finalement demandé un cessez-le-feu. Mais ils n'ont RIEN FAIT. Ils n'ont adopté aucune sanction significative, ils n'ont pris aucun moyen pour que cet enfer cesse.

Des demandes nettement sous la barre du droit international

C'est la première fois que ces pays utilisent face à Israël des termes comme « discours odieux » ou « actes honteux ». Mais c'est le peu d'envergure de leurs demandes qui frappe.

Le Canada, la France et le Royaume-Uni s'opposent « à l'élargissement des opérations militaires menées par Israël à Gaza » et « à toute tentative d'expansion des colonies en Cisjordanie » (c'est nous qui soulignons). Ces trois pays doivent plutôt exiger la fin immédiate de toutes les opérations militaires d'Israël à Gaza et le retrait complet de son armée de tout le Territoire palestinien occupé (TPO). Et ils doivent exiger le démantèlement de toutes les colonies en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Ils aligneraient ainsi leurs demandes sur l'avis qu'a donné la Cour internationale de justice le 19 juillet 2024 et sur la résolution subséquente de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a fixé le 17 septembre 2025 comme échéance à la fin de l'occupation et de la colonisation israéliennes du TPO.

Sauver la face... avec les mêmes fausses solutions

Alors que le peuple palestinien est sacrifié à Gaza et qu'Israël veut l'achever, le Canada, la France et le Royaume-Uni envisagent « une solution politique à long terme » (c'est nous qui soulignons). Et ils réaffirment leur appui aux « efforts déployés par les États-Unis, le Qatar et l'Égypte », alors que l'Égypte a toujours coopéré avec Israël pour maintenir le blocus et qu'il est connu du monde entier que les États-Unis continuent d'armer Israël et que leur président préconise la prise de possession de Gaza par les États-Unis et son développement en Côte d'Azur moyen-orientale!

Comme si cela relevait d'eux, les trois pays réitèrent leur volonté d'écarter le Hamas de toute discussion sur l'avenir de la Palestine. Et ils ajoutent : « Nous poursuivrons notre collaboration avec l'Autorité palestinienne, des partenaires régionaux, Israël et les États-Unis afin de *parvenir à un consensus sur les dispositions à prendre concernant l'avenir de Gaza* ». Est-ce ainsi que ces pays conçoivent le droit à l'autodétermination des peuples : décider qui les représente et leur demander d'arriver à un consensus avec un État génocidaire?

C'est le temps d'agir !

Si le Canada ne veut pas demeurer complice des crimes d'Israël, il doit **immédiatement** déployer **tous les moyens** d'action politique et économique à sa disposition, en tant qu'État. Et ils sont nombreux : reconnaître immédiatement l'État de Palestine, appliquer un réel embargo bilatéral sur tout matériel militaire, se joindre à des actions devant les cours internationales, résilier des ententes économiques et militaires, imposer des sanctions, rompre les relations diplomatiques, pour n'en nommer que quelques-uns.

Le Canada devrait aussi œuvrer à ce que tous ses alliés fassent de même et que cette pression internationale réelle soit maintenue jusqu'à ce que soient obtenus :

- la levée immédiate et permanente du blocus israélien, et la reprise de la distribution de l'aide par les agences de l'ONU dûment mandatées pour cela, à commencer par l'UNRWA;
- un cessez-le-feu immédiat et permanent;
- le respect intégral du droit international par Israël et donc le démantèlement des colonies et la fin de l'occupation du TPO;
- la réalisation, rapide et sans condition, du droit à l'autodétermination du peuple palestinien

De nouvelles ordonnances de la CIJ, de nouvelles résolutions de l'ONU, ne feront pas reculer Israël. Une nouvelle conférence à l'ONU en juin prochain, malheureusement non plus. Seul un maximum de sanctions appliquées sans délai peut faire reculer Israël.

Dans une période où le droit international est ouvertement, voire fièrement, bafoué par de nombreux pays – États-Unis et Israël en tête – c'est uniquement de cette façon que le Canada, qui prétend s'en réclamer, pourrait réellement prendre sa défense et s'acquitter de ses obligations en vertu de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Ce qui est en jeu, c'est la possibilité même d'un avenir pour le peuple palestinien.

Citations

« Devant la réalisation ultime de ce à quoi ils ont tacitement consenti, voire même continué à participer depuis octobre 2023, la France, le Royaume-Uni et le Canada cherchent à s'en dissocier à la dernière minute. Il ne faut surtout pas se contenter de leurs paroles. Il faut exiger un maximum d'actions conséquentes, immédiatement, pour contribuer enfin à la libération de la Palestine! »

-- Raymond Legault, porte-parole de la Coalition du Québec URGENCE Palestine

– 30 –

À propos de la Coalition

La Coalition du Québec URGENCE Palestine s'est formée en février 2024 pour rendre visible l'indignation de la société civile québécoise devant le génocide perpétré par Israël à Gaza et pour soutenir la lutte palestinienne contre l'occupation, la colonisation et la dépossession. Elle rassemble [51 groupes syndicaux, communautaires et citoyens](#) partout au Québec.

Pour informations et entrevues :

(514) 919-7249 ou (514) 690-5113

Site web :

<https://urgencepalestine.quebec>